

Perspectives sur l'inflation au Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 28 juin 2023

En 2022, la croissance annuelle de l'Indice des prix à la consommation a atteint son niveau le plus élevé en 40 ans, à savoir 6,8 %. Bien que la croissance de l'Indice des prix à la consommation (IPC) d'une année à l'autre ait diminué depuis, elle demeure plus élevée que ce que le Canada a connu en moyenne au cours des quatre dernières décennies. Cette augmentation de l'IPC — qui représente le coût d'un panier fixe de biens et de services pertinents pour les consommateurs canadiens — reflète les pressions inflationnistes qui s'exercent largement dans l'ensemble de l'économie. Le prix de la demande intérieure finale (DIF), qui saisit non seulement les pressions exercées sur les prix auxquelles sont confrontés les ménages, mais aussi celles auxquelles sont confrontés les entreprises et les gouvernements, a augmenté à un taux semblable à celui de l'inflation de l'IPC. Le déflateur du produit intérieur brut (PIB), soit le prix des biens et services produits à l'échelle nationale, a progressé encore plus rapidement en raison du prix à l'exportation.

Aujourd'hui, Statistique Canada publie dans *Rapports économiques et sociaux* une série de trois articles qui examinent ces mesures plus générales de l'inflation sous différents angles. Le premier article examine le rôle des prix à l'importation qui contribuent à l'inflation de la DIF. Les résultats mettent en lumière la mesure dans laquelle l'inflation récente est attribuable à des forces largement extérieures au Canada. Les deuxième et troisième articles portent sur le rôle des principaux facteurs internes, en particulier les coûts de main-d'œuvre, les coûts non liés à la main-d'œuvre et la marge entre les prix des extrants et les coûts. Ces articles permettent de savoir si, à un niveau élevé, la rémunération du travail correspond à la hausse des prix et si les coûts sont plus qu'entièrement transmis aux consommateurs.

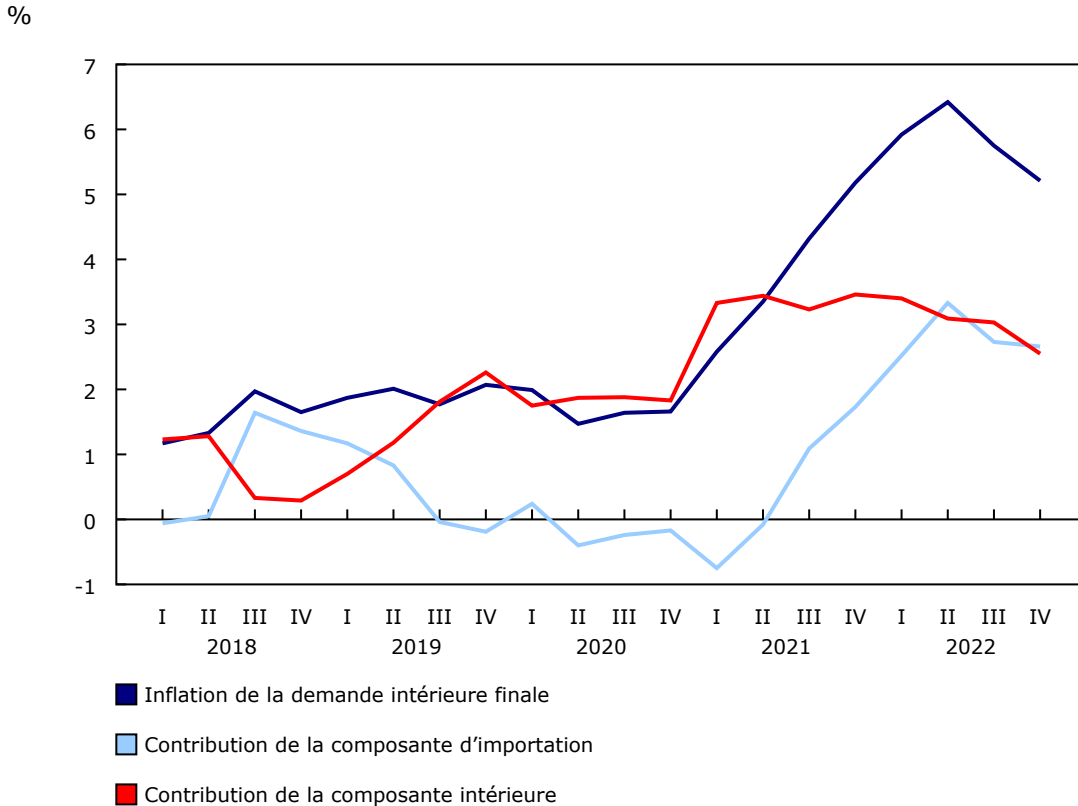
La hausse des prix à l'importation a contribué jusqu'à la moitié de l'inflation de la demande intérieure finale au cours des trois derniers trimestres de 2022

L'offre totale de biens et de services au Canada dépend de notre production nationale et de nos importations. Cette offre de biens et de services est soit exportée, soit utilisée pour répondre aux besoins en matière de DIF au Canada. Le prix de la DIF reflète non seulement les prix des biens et des services auxquels sont confrontés directement les ménages, mais aussi les prix auxquels les gouvernements et les entreprises sont confrontés lors de leurs achats de biens et de services.

À mesure que le prix des importations progressera, le prix de la DIF et celui de bon nombre de ses composantes augmenteront également, y compris les prix auxquels sont confrontés les ménages. L'article intitulé « [Prix à l'importation et inflation au Canada](#) » a révélé que les prix à l'importation ont commencé à contribuer à la croissance du prix de la DIF au troisième trimestre de 2021. Au cours de ce trimestre, l'augmentation des prix à l'importation a représenté 25,3 % de l'inflation des prix de la DIF (1,1 point de pourcentage de la hausse de 4,3 points de pourcentage de l'inflation des prix de la DIF). Cette contribution a augmenté au cours des trimestres suivants, pour atteindre 51,9 % au deuxième trimestre de 2022, 47,4 % au troisième trimestre et 51,0 % au quatrième trimestre. Les estimations de ces contributions représentent une limite supérieure de l'incidence des prix à l'importation, car elles supposent que la hausse des prix à l'importation s'est entièrement répercutée sur les prix auxquels sont confrontés les ménages, les entreprises et les gouvernements (graphique 1).



Graphique 1
Décomposition de l'inflation de la demande intérieure finale



Source(s) : Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées du tableau 36-10-0104-01.

Bien qu'il soit au-delà de la portée de l'article d'examiner la source de l'augmentation des prix à l'importation, il souligne que la hausse des prix à l'importation s'est produite en même temps qu'une forte demande d'importations, une importante dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, et des prix de l'énergie élevés associés aux événements géopolitiques. L'importance potentielle de la contribution des prix à l'importation à l'inflation suggère que le suivi des prix à l'importation et la coordination mondiale du contrôle de l'inflation seront des considérations importantes tant que l'inflation demeurera élevée.

Les coûts de main-d'œuvre n'ont pas contribué de façon disproportionnée à l'augmentation des prix des extrants

Étant donné que la main-d'œuvre est un intrant important dans la production, les coûts de main-d'œuvre (salaires et traitements, cotisations sociales de l'employeur pour les employés et revenu implicite du travail pour les travailleurs autonomes) contribueront grandement à la hausse du prix des biens et services produits au pays, dont bon nombre sont consommés par les ménages. La question clé est de savoir comment les coûts de main-d'œuvre et les coûts non liés à la main-d'œuvre (profits des sociétés et revenus des propriétaires, intérêts, dépréciation, loyer et impôts indirects des entreprises) ont évolué par rapport au déflateur du PIB.

L'article intitulé « [Les pressions inflationnistes, les salaires et les profits](#) » a révélé que les coûts unitaires de main-d'œuvre (coûts de main-d'œuvre par unité de production) représentaient la totalité de la croissance du déflateur du PIB en 2020. En 2021, la contribution des coûts unitaires non liés à la main-d'œuvre est devenue plus dominante, s'élevant à 67,5 % (5,5 points de pourcentage de la croissance de 8,2 % du déflateur du PIB). En 2022,

les contributions étaient plus égales, mais la contribution des coûts unitaires non liés à la main-d'œuvre était toujours plus élevée, s'établissant à 55,5 % (4,1 points de pourcentage de la croissance de 7,3 % du déflateur du PIB) (tableau 1).

Tableau 1

Contribution des coûts unitaires de main-d'œuvre et des coûts unitaires non liés à la main-d'œuvre à la croissance du déflateur du produit intérieur brut en 2020, 2021 et 2022 et à la croissance cumulative du déflateur du produit intérieur brut de 2019 à 2022

	Croissance du déflateur du produit intérieur brut	Contribution des coûts unitaires de main-d'œuvre	Contribution des coûts unitaires non liés à la main-d'œuvre
	%	points de pourcentage	
2020	0,6	1,9	-1,3
2021	8,2	2,7	5,5
2022	7,3	3,3	4,1
Croissance cumulative de 2019 à 2022	16,8	8,1	8,7

Source(s) : Calculs des auteurs fondés sur les tableaux [36-10-0480-01](#), [36-10-0207-01](#) et [36-10-0104-01](#).

Au cours de ces trois années (2020, 2021 et 2022), les coûts unitaires non liés à la main-d'œuvre (51,7 %) ont contribué un peu plus que les coûts unitaires de main-d'œuvre (48,3 %) à la croissance cumulative du déflateur du PIB. La contribution des coûts unitaires non liés à la main-d'œuvre était supérieure à sa part du PIB en 2019 (43,0 %). En soi, cette constatation ne suffit pas pour conclure que les entreprises dans leur ensemble profitent d'un contexte de forte inflation pour augmenter leurs prix au-delà de leurs coûts de production sous-jacents pour réaliser des profits plus élevés. En effet, la hausse du déflateur du PIB est en partie attribuable à la hausse des prix dans l'industrie de l'extraction minière, et de l'extraction de pétrole et de gaz, où les prix sont déterminés à l'échelle mondiale. De plus, la hausse n'a pas touché uniquement les profits : les taux d'intérêt (et le rendement du capital requis) ont également augmenté et la dépréciation s'est accentuée. Une réévaluation pourra être effectuée si la croissance plus élevée des coûts unitaires non liés à la main-d'œuvre persiste et lorsque des données plus détaillées seront disponibles.

Les marges bénéficiaires brutes ont augmenté plus lentement que l'inflation

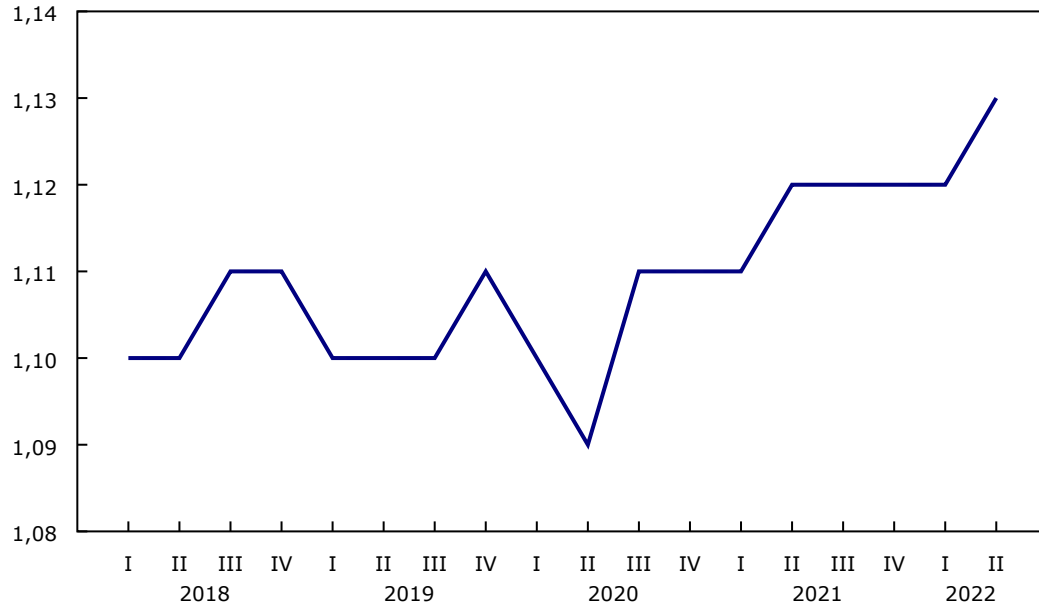
Contrairement aux deux articles précédents qui étaient axés sur des facteurs de coût particuliers, l'étude « [Marges bénéficiaires brutes et inflation : des données probantes au niveau de l'entreprise](#) » examine la mesure dans laquelle les marges bénéficiaires brutes ont pu contribuer à l'inflation. Les marges bénéficiaires brutes sont mesurées sous forme de ratio entre le prix et les coûts marginaux (les coûts différentiels de production d'une unité supplémentaire de production, y compris les coûts de main-d'œuvre, les intrants importés dans la production et les autres coûts). La variation du ratio montre si les entreprises absorbent une partie de l'augmentation des coûts ou les transmettent plus qu'entièrement.

L'étude révèle que, des deux dernières années avant la pandémie de COVID-19 jusqu'au deuxième trimestre de 2022, la marge brute agrégée pour les entreprises non financières, à l'exclusion des industries pétrolières et gazières, a augmenté de 2,6 % (graphique 2). Cette augmentation est relativement faible comparativement aux mesures de l'inflation au cours de la même période. Par exemple, l'inflation de l'IPC sans l'énergie a progressé de 10,5 % au cours de cette période.

Bien qu'il ne soit pas possible de fournir des variations de la marge bénéficiaire brute pour les industries détaillées, l'étude montre que, des deux dernières années avant la pandémie jusqu'au deuxième trimestre de 2022, la marge bénéficiaire brute du commerce de détail a augmenté de 2,4 %, ce qui est légèrement inférieur à la marge brute agrégée. À titre de comparaison, la marge bénéficiaire brute du secteur de la fabrication a augmenté de 5,3 % et celle du commerce de gros a progressé de 1,6 % au cours de la même période.

Graphique 2 Marges bénéficiaires brutes moyennes globales pondérées

niveau de marge bénéficiaire brute



Source(s) : Calcul des auteurs à l'aide de l'ensemble de données de l'Enquête financière trimestrielle.

Des marges bénéficiaires brutes ont été utilisées pour étudier l'évolution de la pression concurrentielle dans l'économie au fil du temps. Sur de courtes périodes, comme la période suivant la pandémie, les marges bénéficiaires brutes peuvent être touchées par les chocs de l'offre et de la demande, mais l'orientation et l'ampleur des effets dépendent du modèle économique particulier et de ses hypothèses. Quelle que soit la raison de la variation de la marge bénéficiaire brute, compte tenu de l'ampleur de la variation observée, il ne semble pas que ce soit le principal facteur d'inflation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les autres articles publiés aujourd'hui, veuillez consulter le communiqué intitulé « [Rapports économiques et sociaux, juin 2023](#) ».

Les études intitulées « [Prix à l'importation et inflation au Canada](#) », « [Marges bénéficiaires brutes et inflation : des données probantes au niveau de l'entreprise](#) » et « [Les pressions inflationnistes, les salaires et les profits](#) » sont maintenant accessibles dans le numéro en ligne de juin 2023 des *Rapports économiques et sociaux*, vol. 3, no 6 ([36280001](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).